



Formation Intra-entreprise



Expert Réglementaire & Laboratoire d'analyses à façons

OBJECTIFS VISES :

- Maîtriser l'articulation des textes réglementaires européens et français,
- Savoir exploiter les documents des fournisseurs ou établir soi-même les preuves de conformité nécessaires.

PUBLIC CONCERNE :

- Pas de pré-requis nécessaires,
- Cosmétique : Qualité, R&D, Achats, Production, Packaging,...
- Fabricants d'emballages cosmétiques,
- Grande distribution : Qualité, Achats.

INFORMATIONS & TARIF :

- Dates et lieu : à définir
- Durée : modulable (1 / 1,5 / 2 jours,...)
- Tarif : nous contacter

Une Formation appliquée pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain au quotidien :

Les **Matériaux & Emballages** destinés aux **produits cosmétiques** ne font pas l'objet d'une couverture réglementaire complète, à ce jour. Elle nécessite d'avoir une vue d'ensemble des textes pertinents pour pouvoir maîtriser les risques contenant/contenus, de façon efficiente :

- Base importante de textes législatifs sur le contact alimentaire (MCDA) au niveau européen ou pays membres, harmonisés ou non,
- Intégration des exigences sur les produits cosmétiques en eux-mêmes.
- Connaissance de textes annexes (Reach, FDA, CLP, Pharma,...).

⇒ *cette formation a été conçue pour avoir un tour d'horizon complet de la législation pertinente, avec une approche pratique et de nombreux cas concrets inspirés du quotidien pour rendre ce sujet plus abordable !!!*



Une déclinaison et une étude approfondie de tous les textes législatifs MCDA matériau par matériau :

Le règlement cadre (CE) N°1935/2004 (contact alimentaire—MCDA) introduit 17 catégories de matériaux avec dans chaque cas, des textes spécifiques :

- Décryptage des **règlements cadres** et **harmonisés UE (N°10/2011,...)**,
- Etude détaillée des **dispositions nationales par matériau** : arrêtés français, décrets royaux, ordonnances,...
- **Recommandations** : Fiches DGCCRF, Recommandations du BfR ou du CoE, Guides (EuPIA, FEICA, CE Liège,...).

⇒ *possibilité d'intégrer vos propres cas concrets ou d'adapter le contenu et l'articulation de ce programme « standard » à votre guise !!!*





Formation Intra-entreprise



COMMENT EFFECTUER UNE ANALYSE DES RISQUES EFFICIENTE
POUR LES MATERIAUX & EMBALLAGES UTILISES EN COSMETIQUE ?



PROGRAMME A MODULER (1 jour ou 1,5 jours ou 2 jours) :

*Avec intégration de nombreux cas concrets et
plusieurs fiches de synthèses.*

Introduction : interactions contenants-contenus

- Les différentes interactions entre contenants et contenus,
- Voies et facteurs de contaminations / migrations,
- Définition de l'analyse de risques (Pharmaceutique),

Description des emballages cosmétiques :

- Emballages primaires et secondaires,
- Contact direct et indirect, barrières fonctionnelles et absolues,
- Les matériaux plastiques,
- Les papiers/cartons,
- Les emballages en métaux et alliages métalliques,
- Encres d'impression, le collage et les revêtements de surface,
- Cas des complexes et des multi-matériaux.

Exigences générales applicables aux packagings primaires et secondaires—conformité réglementaire :

- Focus sur la législation en contact alimentaire (MCDA) :
- Décryptage de la réglementation spécifique « matériaux en plastique » et des critères d'inertie/composition à observer :
 - Définition des matières plastiques,
 - Polymères entrants dans le cadre de la réglementation,
 - Substances de départ prises en compte,
 - Substances Non Intentionnellement Ajoutées (NIAS),
 - Liste de substances autorisées,
 - Restrictions et spécifications de substances,
 - Limites de migrations globales (LMG) et spécifiques (LMS),
 - Limites de composition (Qm, Qma),
 - Focus sur les barrières fonctionnelles,
 - Déclaration de conformité (cas des plastiques),
 - Essai de conformité et simulation (temps, T°C, simulant,...)

Exigences supplémentaires sur les plastiques recyclés :

- Règlement (CE) N°282/2008, Position de l'EFSA,...

Analyse de la législation spécifique « papiers/cartons » :

- Catégories : vierge, recyclé, fibres synthétiques,
- Textes : Fiche DGCCRF, ResAP(2002)1, BfR,...
- Critères de pureté, critères d'inertie, contaminants,
- Conditions d'essais pour les papiers/cartons.

Etude de la réglementation spécifique « métaux & alliages » :

- 4 Arrêtés français (Aluminium, Acier Inoxydable,...),
- DGCCRF N°DM/4B/COM/001, Résolution CMRes(2013)9,
- Conditions d'essais pour les métaux & alliages (LLS).

Focus sur la législation des « matériaux annexes » :

- Colorants (textes Eu et FR, Projet N°2004/328),
- Encres d'impression (EuPIA, Ordonnance Suisse,...),
- Revêtements et Vernis,
- Colles & Adhésifs (BfR, Guide FEICA,...).

Focus sur les autres réglementations connexes :

- Substances soumises à restrictions :
 - Règlement REACH N°1907/2006,
 - Proposition California 65,
 - Règlement CLP (CE) N°1272/2008.

Packagings et déchets d'emballages :

- Directive européenne N°94/62/CE,

Economie circulaire—Loi AGECE et décrets associés :

- Recyclabilité, Biodégradabilité, Compostabilité, réemploi, Biosourcés ou Matières 1^{eres} issues du renouvelable,...

Synthèse de la formation et conclusion



INTERVENANT : Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)

Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique, + de 20 ans d'expérience (emballages)

PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66